

Soutenir le Collectif des Associations Citoyennes en 2020 !

Adhésion
Soutien

INDIVIDUEL

J'adhère / je soutiens *

l'association "Collectif des Associations Citoyennes" et je souscris à la Charte de principes

[Sur notre site les documents clefs pour adhérer]

BARÈME PROPOSÉ POUR LES PERSONNES PHYSIQUES :

50€ adhésion** ; 10€ pour les personnes non imposables ;

100€** si quotient familial annuel est > à 15 000€ ; ou autre montant de votre choix.

Ces montants sont indicatifs, chacun peut moduler selon sa capacité contributive.

NOM et Prénom :

Association / activité(s) et fonction :

Tél professionnel :

Tél domicile :

Mobile :

Mail :

Site Internet :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Adhésion
Soutien

ASSOCIATION/ORGA

Nous adhérons / soutenons *

l'association "Collectif des Associations Citoyennes" et souscrivons à la Charte de principes

BARÈME PROPOSÉ POUR LES ASSOCIATIONS/PERSONNES MORALES :

20€ si budget annuel de l'asso. est < à 2 000€ ; 50€ en deçà de 20 000€ ; 100€ en deçà de 200 000€ ; 200€ en deçà de 1 000 000€ ; 500€ en deçà de 5 000 000€ ; 1000€ au delà.

Ces montants sont indicatifs, chacun peut moduler selon sa capacité contributive.

NOM de la structure :

Sigle :

Tél :

Mobile :

Mail :

Site internet :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

NOM et Prénom correspondant.e(s) :

Fonction :

Mail :

Tél. prof. :

Mobile :

A titre indicatif, notre asso regroupe : fédérations/ assos ; soit adh au total

Ci-joint un chèque de à l'ordre du "Collectif des associations citoyennes" ou "CAC" au 108 rue Saint-Maur 75011 Paris. Un reçu vous sera transmis dès réception pour les asso et début 2021 pour les individuels demandeurs.

Date et signature :

*Rayer la mention inutile

**Après déduction fiscale, 50€ ne coûtent que 17€ et 100€ que 33€

